

Bordeaux, le 22 octobre 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Point de situation COVID-19 en Nouvelle-Aquitaine

>>> Une circulation du virus qui repart à la hausse en Nouvelle-Aquitaine : les 65 ans et plus sont invités à prendre rendez-vous rapidement afin de recevoir leur dose de rappel

Au cours de la semaine 41 (du 11 au 17 octobre), **2 335 nouveaux cas** ont été confirmés en Nouvelle-Aquitaine **soit une hausse de 32 %** par rapport à la semaine précédente. On note aussi **une hausse du taux d'incidence (38,9 / 100 000 habitants) et du taux de positivité (1,2 %)** après plusieurs semaines consécutives de baisse.

Le taux d'incidence augmente dans presque toutes les classes d'âge, excepté chez les 20-29 ans et les 40-49 ans où il reste stable. Il est désormais au-dessus du seuil d'alerte (50 / 100 000 habitants) dans trois départements : la Dordogne, les Pyrénées-Atlantiques et les Deux-Sèvres. **Les taux d'incidence et de positivité les plus élevés sont observés chez les 70-79 ans (51,4 / 100 000 habitants) et les 80-89 ans (48,4 / 100 000 habitants).**

En semaine 41, on observe aussi une hausse du nombre de nouvelles hospitalisations même si les admissions en services de soins critiques restent stables.

À l'approche de la période hivernale, la circulation du virus reprend de la vigueur en Nouvelle-Aquitaine alors même que les gestes barrières sont moins respectés, et que les virus hivernaux dits « classiques » (grippe, bronchiolite, gastroentérites) font leur apparition. Face à ce constat, **l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine rappelle que le respect des gestes barrières est indispensable** pour limiter la transmission du virus notamment lors d'événements festifs (thés dansants, rencontres sportives, culturelles, etc). **La dose de rappel est essentielle** pour assurer le maintien d'une protection maximale vis-à-vis du Covid-19. **Les personnes âgées de 65 ans et plus doivent prendre rendez-vous**, dès que possible, auprès de leur médecin, infirmier, pharmacien, chirurgien-dentiste, dans un laboratoire d'analyse médicale ou dans un centre de vaccination. Afin de renforcer leurs défenses immunitaires, **elles pourront aussi se faire vacciner contre la grippe et recevoir, en même temps, leur dose de rappel**. A noter : le rappel vaccinal se fait **uniquement avec le vaccin Pfizer-BioNTech**, quel que soit le vaccin utilisé précédemment.

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Situation sanitaire du 11 au 17 octobre 2021 //////////////////////////////////									
Département	Testés	Tests positifs	Taux de positivité (%)	Taux d'incidence pour 100 000 hab.	Total positifs du 21/01/20 au 26/09/21	Hospitalisations au 17/10/21	Dont réa. au 17/10/21	Total Retours à domicile depuis le 21/01/20	Total décès à l'hôpital depuis le 21/01/20
Charente	8 718	128	1,5 ↗ (+0,6 pt)	36,8 ↗ (+ 12,4 pts)	18 663	15	3	737	168
Charente-Maritime	18 015	260	1,4 ↗ (+0,4 pt)	40,2 ↗ (+ 10,8 pts)	33 113	30	3	1 441	379
Corrèze	6 170	66	1,1 ↗ (+0,8 pt)	27,5 ↗ (+ 19,2 pts)	15 476	2	1	1 015	230
Creuse	3 075	33	1,1 ↘ (- 0,2 pt)	28,4 ↘ (- 7,7 pt)	5 991	16	0	613	99
Dordogne	11 361	205	1,8 ↗ (+ 0,5 pt)	50,2 ↗ (+ 13 pts)	26 329	97	4	1 066	264
Gironde	58 958	537	0,9 ↗ (+ 0,1 pt)	32,9 ↗ (+ 2,8 pts)	127 330	121	21	6 393	1 166
Landes	11 985	90	0,8 ↗ (+0,3 pt)	21,8 ↗ (+7 pts)	28 234	5	0	1 029	259
Lot-et-Garonne	12 064	102	0,8 →	30,9 ↗ (+ 1,5 pt)	23 010	9	4	991	194
Pyrénées-Atlantiques	27 886	395	1,4 ↗ (+ 0,5 pt)	57,8 ↗ (+ 20,2 pts)	51 798	53	3	2 341	514
Deux-Sèvres	10 118	323	3,2 ↗ (+ 1,7 pt)	86,7 ↗ (+ 45,9 pts)	27 795	20	2	1 263	270
Vienne	10 397	127	1,2 ↗ (+ 0,3 pt)	29,0 ↗ (+ 3,9 pts)	28 976	9	1	1 435	285
Haute-Vienne	8 627	69	0,8 ↘ (- 0,3 pt)	18,6 ↘ (- 11,1 pts)	25 856	33	6	1 276	337
Nouvelle-Aquitaine	187 374	2 335	1,2 ↗ (+ 0,3 pt)	38,9 ↗ (+ 9,4 pts)	412 571	410	48	19 600	4 165

Source : Données de Santé publique France Nouvelle-Aquitaine

>>> Point sur la vaccination population générale : bilan régional au 19 octobre 2021

Au 19 octobre dernier, 4 850 045 néo-aquitains avaient reçu au moins une dose de vaccin soit une couverture vaccinale de 80,8 % et 4 771 625 ont leur schéma vaccinal complet soit 79,5%. En termes de couverture vaccinale de sa population (schéma complet) la Nouvelle-Aquitaine est la 3^{ème} région métropolitaine qui vaccine le plus après la Bretagne (80,9 %) et la Normandie (79,8 %).

Cumul du nombre de vaccinations au 19 octobre 2021 //////////////////////////////////				
Département	Au moins une dose de vaccin (N)	Couverture vaccinale une dose (%)	Deux doses de vaccin (N)	Couverture vaccinale deux doses (%)
16 - CHARENTE	277 054	79.6	273 152	78.5
17 - CHARENTE-MARITIME	553 531	85.5	548 345	84.7
19 - CORRÈZE	192 872	80.3	189 201	78.7
23 - CREUSE	94 715	81.5	90 850	78.1
24 - DORDOGNE	315 677	77.3	309 039	75.7
33 - GIRONDE	1 298 947	79.5	1 278 294	78.3
40 - LANDES	342 588	83.2	338 959	82.3
47 - LOT-ET-GARONNE	260 488	78.9	253 228	76.7
64 - PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	574 825	84.1	568 527	83.2
79 - DEUX-SÈVRES	298 436	80.1	294 675	79.1
86 - VIENNE	345 651	79.0	337 707	77.2
87 - HAUTE-VIENNE	295 261	79.6	289 648	78.1
Nouvelle-Aquitaine	4 850 045	80.8	4 771 625	79.5

En savoir plus sur les données épidémiologiques et la vaccination en Nouvelle-Aquitaine (indicateurs vaccination des résidents et professionnels d'EHPAD et USLD, par classe d'âge par département, etc.)

> [COVID-19 - Points épidémio régionaux Coronavirus Nouvelle-Aquitaine Septembre/Octobre 2021](#)

Vaccination schéma complet par tranches d'âge au 19 octobre 2021 //////////////												
	12-17		18-39		40-49		50-64		65-74		75 et plus	
	N vaccinés	CV (%)	N vaccinés	CV (%)	N vaccinés	CV (%)	N vaccinés	CV (%)	N vaccinés	CV (%)	N vaccinés	CV (%)
16-Charente	18 611	80.5	62 867	82.2	35 917	84.7	68 311	91.8	47 079	>95.0	40 316	92.8
17-Charente-Maritime	38 786	89.9	128 255	>95.0	71 590	91.3	127 471	>95.0	101 594	>95.0	80 552	94.4
19-Corrèze	13 038	82	43 887	87.2	25 275	86.7	45 343	89.4	31 987	92.7	29 589	90.4
23-Creuse	5 300	75.3	18 305	85.3	10 959	82	23 480	87.4	17 501	93	15 274	89.5
24-Dordogne	19 591	75.8	65 153	83.9	39 077	80.9	77 257	84.5	58 518	91.1	49 375	85.4
33-Gironde	92 306	78.8	391 471	85.1	198 258	90.1	286 277	>95.0	171 926	>95.0	137 685	94.9
40-Landes	27 215	>95.0	84 912	>95.0	46 980	86.8	78 929	90.4	55 872	>95.0	44 952	91.3
47-Lot-et-Garonne	17 247	76	60 660	85.9	34 140	88.1	61 807	89.8	41 368	90.7	37 957	88.2
64-Pyrénées-Atlantiques	39 941	85.3	147 090	93.6	80 294	91.3	135 951	>95.0	87 040	>95.0	77 998	94.4
79-Deux-Sèvres	24 978	88.7	73 744	90.7	42 830	90.7	69 309	89.6	44 259	>95.0	39 482	91.8
86-Vienne	24 472	75.2	92 420	81.7	47 006	88.8	78 260	93.5	50 601	>95.0	44 876	93.3
87-Haute-Vienne	19 500	78.1	73 707	84.4	39 610	88.5	69 153	92.5	47 170	>95.0	40 429	88.9
Nouvelle-Aquitaine	340 985	82.1	1 242 471	87.7	671 936	88.7	1 121 548	92.8	754 915	>95.0	638 485	92.1

Vaccination doses de rappel par tranches d'âge au 19 octobre 2021 //////////////												
	12-17		18-39		40-49		50-64		65-74		75 et plus	
	N vaccinés	CV (%)	N vaccinés	CV (%)	N vaccinés	CV (%)	N vaccinés	CV (%)	N vaccinés	CV (%)	N vaccinés	CV (%)
16-Charente	4	0	136	0.2	153	0.4	1 456	2	2 531	5.4	12 297	28.3
17-Charente-Maritime	7	0	171	0.1	244	0.3	2 594	1.9	5 142	5.2	24 415	28.6
19-Corrèze	2	0	73	0.1	84	0.3	814	1.6	1 972	5.7	7 299	22.3
23-Creuse	1	0	35	0.2	44	0.3	518	1.9	1 164	6.2	4 330	25.4
24-Dordogne	5	0	125	0.2	153	0.3	1 443	1.6	2 638	4.1	10 658	18.4
33-Gironde	25	0	803	0.2	853	0.4	5 949	2	9 162	5.3	35 658	24.6
40-Landes	5	0	117	0.1	157	0.3	1 279	1.5	3 032	5.3	12 484	25.3
47-Lot-et-Garonne	2	0	89	0.1	122	0.3	786	1.1	1 742	3.8	7 752	18
64-Pyrénées-Atlantiques	8	0	266	0.2	246	0.3	1 818	1.3	4 147	4.9	20 615	25
79-Deux-Sèvres	1	0	81	0.1	157	0.3	1 416	1.8	1 910	4.1	9 486	22.1
86-Vienne	4	0	190	0.2	211	0.4	1 702	2	2 668	5.2	12 951	26.9
87-Haute-Vienne	0	0	154	0.2	220	0.5	1 802	2.4	2 788	5.7	10 594	23.3
Nouvelle-Aquitaine	64	0	2 240	0.2	2 644	0.3	21 577	1.8	38 896	5	168 539	24.3

Source : Vaccin Covid, Cnam, exploitation Santé publique France Nouvelle-Aquitaine

>>> Vaccination contre la grippe et dose de rappel Covid-19 : c'est possible en prenant rendez-vous auprès d'un professionnel de santé (médecin, pharmacien, infirmier, ...)

Si l'épidémie de Covid-19 se propage de manière moins active, le variant Delta reste dominant et l'efficacité du vaccin diminuant avec le temps, l'immunité des personnes les plus fragiles n'est plus assurée aussi efficacement. De plus, l'arrivée prochaine de l'épidémie de grippe saisonnière s'ajoute aux risques liés à cette baisse d'immunité alors que la majeure partie des publics prioritaires ciblés par la campagne de vaccination antigrippale est également concernée par la dose de rappel. Pour les personnes de 65 ans et plus ou présentant des facteurs de comorbidités, ces deux vaccinations sont essentielles pour éviter des formes sévères de la grippe et du Covid et les risques d'hospitalisation.

En Nouvelle-Aquitaine, au 19 octobre, **24,3 % des 75 ans et plus ont déjà effectué leur dose de rappel** mais **uniquement 5 %** des 65-74 ans. En revanche, **52,7 % des résidents d'EHPAD ou d'Unités de Soins de longue durée (ULSD) l'ont reçue**.

Pour faciliter leurs démarches et accélérer la campagne de vaccination « dose de rappel », il est possible pour les personnes à risque de se faire vacciner contre la grippe par un professionnel de santé et recevoir, en même temps, dans l'autre bras, sa dose de rappel contre le Covid-19. Les personnes qui souhaitent faire leur dose de rappel en centre de vaccination, peuvent également amener leur vaccin contre la grippe. Le centre de vaccination effectuera les 2 injections (une dans chaque bras).

La dose de rappel : POUR QUI ET OÙ ?

Le rappel est administré à partir de **6 mois** après la dernière injection, ou **4 semaines** si on a reçu un vaccin Janssen (ou à défaut le plus rapidement possible).
Les personnes sévèrement immunodéprimées peuvent recevoir le rappel **à partir de 3 mois** après la dernière injection, sur avis médical.



Mon âge



Ma situation



Pfizer-BioNTech

Mon âge	Ma situation	Pfizer-BioNTech
12 à 17 ans inclus	Je suis immunodéprimé, j'ai une pathologie à haut risque ou une comorbidité	→ Je reçois une dose de rappel • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • A l'école/Mon lieu d'apprentissage • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Chirurgien-dentiste • Laboratoire de biologie médicale • Centre de vaccination • Mon lieu de soin
	Dans toutes les autres situations	→ Pour l'instant, je ne suis pas éligible au rappel
18 à 64 ans inclus	J'ai été vacciné avec le vaccin Janssen	→ Je reçois une dose de rappel • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail/Service de santé universitaire • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Chirurgien-dentiste • Laboratoire de biologie médicale • Centre de vaccination • Mon lieu de soin
	Je suis immunodéprimé, j'ai une pathologie à haut risque ou une comorbidité	→
	Je fais partie de l'entourage d'une personne immunodéprimée	→
	Je suis un professionnel des secteurs de la santé, du médico-social, du transport sanitaire de l'aide à domicile intervenant auprès de personnes vulnérables ou pompier	→
	Dans toutes les autres situations	→ Pour l'instant, je ne suis pas éligible au rappel
65 ans et plus	Quelle que soit ma situation	→ Je reçois une dose de rappel • Mon lieu d'hébergement (EHPAD, USLD, résidence autonomie) • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Chirurgien-dentiste • Laboratoire de biologie médicale • Centre de vaccination • Mon lieu de soin
		→

- Le rappel vaccinal se fait uniquement avec le vaccin Pfizer-BioNTech, quel que soit le vaccin utilisé précédemment.
- Les personnes ayant un schéma vaccinal à une dose sont également éligibles.

Pour connaître la liste des situations particulières et toutes les modalités de vaccination, rendez-vous sur :
www.solidarites-sante.gouv.fr/publics-prioritaires-vaccin-covid-19



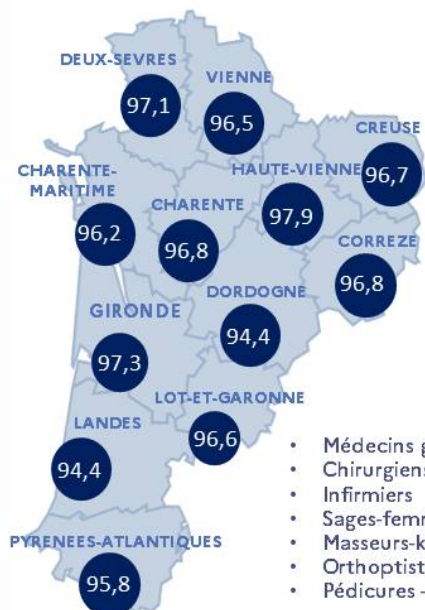
version : 22 octobre 2021

>>> Point sur la vaccination des professionnels de santé (schéma complet) au 19 octobre 2021

- S'agissant des professionnels de santé libéraux, **96,5%** ont un schéma complet de vaccination au 19 octobre dernier mais seulement **8 %** sont couverts par leur dose de rappel à cette date.
- S'agissant des professionnels de santé exerçant dans les EHPAD ou dans les Unités de soins de longue durée (USLD), **91,3 %** ont leur schéma complet et seulement **1,5 %** sont couverts par leur dose de rappel à cette date.

Couverture vaccinale des professionnels de santé libéraux

Schéma complet au 19 octobre 2021 – Données Santé publique France, Vaccin COVID, CNAM



Couverture vaccinale schéma complet
des professionnels de santé libéraux
En Nouvelle-Aquitaine au 19 octobre 2021

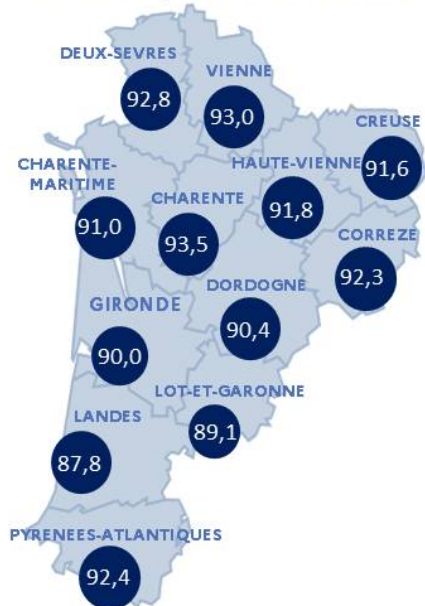
96,5 %

- Médecins généralistes et spécialistes
- Chirurgiens-dentistes
- Infirmiers
- Sages-femmes
- Masseurs-kinésithérapeutes
- Orthoptistes – Orthophonistes
- Pédicures – Podologues

*D'après les données de Santé Publique France
20 octobre 2021*

Couverture vaccinale des professionnels exerçant en EHPAD et Unités de soins de longue durée (ULSD)

Schéma complet au 19 octobre 2021 – Données Santé publique France, Vaccin COVID, CNAM



Couverture vaccinale schéma complet
des professionnels exerçant en EHPAD
et ULSD

En Nouvelle-Aquitaine au 19 octobre 2021

91,3 %

*D'après les données de Santé Publique France
20 octobre 2021*

Contact presse

ARS Nouvelle-Aquitaine

06 65 24 84 60

ars-na-communication@ars.sante.fr